



Plan de revitalisation urbaine intégrée



Place Benoit

Avril 2007



Coordination du projet et rédaction:

Lucile Dubois

Chargée de projet revitalisation urbaine intégrée de Place Benoit

Photographies:

Jean-Luc Laporte

InterZONE photographie

Illustration et design graphique:

André Gagnon

Centre de communications visuelles, Ville de Montréal

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-9801472-3-4

Juin 2007

 Saint-Laurent
Montréal 

Montréal 

**Affaires municipales
et Régions**

Québec 



Plan de revitalisation urbaine intégrée

Place Benoit

Avril 2007



Remerciements

L'élaboration du plan de revitalisation de Place Benoit que nous vous présentons aujourd'hui n'aurait pu se réaliser sans la collaboration active de citoyens et d'un grand nombre d'acteurs locaux des secteurs public, privé et communautaire. Nous souhaitons remercier sincèrement ces partenaires qui, grâce à leur intérêt, leur soutien et leur expérience, ont contribué à façonner le projet.

Ainsi, nous voulons souligner particulièrement la précieuse contribution des personnes suivantes :

Meriem Aktouche, conseillère en aménagement
Division de l'aménagement urbain
Arrondissement de Saint-Laurent

Maria-Elena Antunez, agente de développement
Division de la culture, des loisirs et du développement social
Arrondissement de Saint-Laurent

Gaby Beaulac, chef de section environnement
Division des parcs, des espaces verts et de l'environnement
Arrondissement de Saint-Laurent

Mohsen Bishai, chef de division
Division des permis et inspections
Arrondissement de Saint-Laurent

Patricia Bittar, M.Sc.
Conseillère de la Ville pour le district de Norman-McLaren et conseillère associée aux services aux citoyens
Arrondissement de Saint-Laurent

Geneviève Bouchard, chargée de communications
Division des communications
Arrondissement de Saint-Laurent

Michel Boudreau, conseiller en développement communautaire
Division de la culture, des loisirs et du développement social
Arrondissement de Saint-Laurent

Marc Brûlé, directeur de la liaison communautaire
Moisson Montréal

Ève-Isabelle Chevrier, coordonnatrice
Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent

Dona Daher, chargée de projet
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement

Richard Dugas, coordonnateur Vélogik
Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent

Abdou Lat Fam, organisateur communautaire
CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent

Jennifer-Anne Forgues, intervenante et motivatrice à la persévérance scolaire
Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent

Éliane Gabbay, conseillère en développement des partenariats
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Marc Grignon, directeur
Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent

Kamel Harrouche, inspecteur
Division des permis et inspections
Arrondissement de Saint-Laurent

Robert Horvath, directeur
Éco-quartier Saint-Laurent

Mazen Houdeib, directeur général
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement

Lise Lacombe, agente de développement
Division de la culture, des loisirs et du développement social
Arrondissement de Saint-Laurent

Caroline Ledoux, chef de section circulation
Division de la mécanique, des bâtiments et de l'éclairage des rues
Arrondissement de Saint-Laurent

Louise-Hélène Lefebvre, chef de division
Division de la culture, des loisirs et du développement social
Arrondissement de Saint-Laurent

Danielle Malkassoff, directrice adjointe
École Katimavik/Hébert

Jean-Bosco Nzitonda
Résident de Place Benoit

Laurence Oberson, animatrice sports et loisirs
Division de la culture, des loisirs et du développement social
Arrondissement de Saint-Laurent

Éric Paquet, chef de division
Division de l'aménagement urbain
Arrondissement de Saint-Laurent

Johann Pélage, agent de développement économique
Développement économique Saint-Laurent

Charles Perreault, inspecteur
Division des permis et inspections
Arrondissement de Saint-Laurent

Robert Petit, directeur général
Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent

Malika Rahmani, directrice
Centre des femmes de Saint-Laurent

Zakary O. Rhissa, coordonnateur liaison communautaire
Moisson Montréal

Jean-Jacques Roy
Résident de Place Benoit

Danielle Thériault, conseillère
Direction de la prévention, des services généraux et spécifiques
CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent

Ghislaine Vandal, directrice
Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Arrondissement de Saint-Laurent

Dayonn Vann, directrice
Centre communautaire Bon Courage de Place Benoit

Nous tenons également à remercier Pierre Montreuil, chargé de projet de la coopérative de travail Interface, pour la réalisation du diagnostic de Place Benoit, ainsi que les résidents du quartier qui ont accepté de répondre au questionnaire et ont participé aux différentes séances publiques d'information et d'échange.

Table des matières

Introduction	7
La démarche de revitalisation urbaine intégrée	8
1. Les objectifs de la démarche	8
2. Méthodologie de l'élaboration du plan de revitalisation	8
Les structures de coordination et de concertation de la démarche	8
La réalisation et la validation du diagnostic	8
L'élaboration et la validation du plan de revitalisation	9
Synthèse du diagnostic de Place Benoit	10
1. Caractéristiques urbaines et sociodémographiques	10
2. Les principales problématiques	10
3. Conclusion	11
Le plan de revitalisation	12
Axe 1 : Cadre de vie	13
Logement	13
Aménagement urbain, circulation, transports, environnement et services de proximité	16
Sécurité urbaine	20
Axe 2 : Dynamisme économique et employabilité	
Développement économique, employabilité, insertion professionnelle et formation	21
Axe 3 : Intégration sociale et communautaire	
Sécurité alimentaire et santé générale de la population	25
Réussite scolaire et soutien à la parentalité	29
Empowerment, vie sociocommunautaire et accessibilité aux services de culture, sports et loisirs	32
Les outils stratégiques	37
1. Le suivi et l'encadrement de la démarche	37
Un plan de revitalisation évolutif	37
Priorisation des actions	37
Mise en place d'outils d'évaluation	37
Encadrement de la démarche	37
2. Le financement	38
3. La participation des citoyens	38
4. La communication	38
Annexe 1	39
Composition du Comité local de revitalisation	39
Annexe 2	40
Composition des groupes de travail thématiques	40
Acronymes	43

Introduction

Depuis quelques années, la Ville de Montréal s'est engagée dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en mettant sur pied un programme de Revitalisation urbaine intégrée (RUI). Cette démarche, issue du Sommet de Montréal de juin 2002, s'insère dans les grandes orientations du plan d'urbanisme de Montréal et du contrat de ville entre Montréal et le gouvernement du Québec. Elle vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en agissant non seulement sur le cadre de vie des résidents d'un quartier donné, mais aussi sur l'amélioration de leurs conditions socio-économiques.

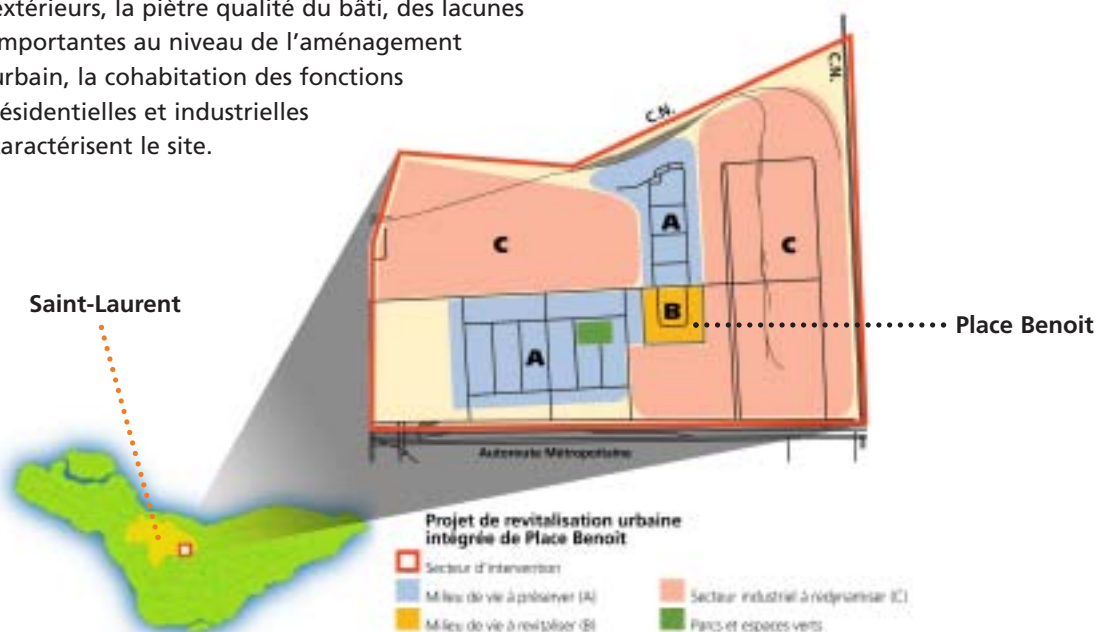
Depuis septembre 2006, l'arrondissement de Saint-Laurent a entamé la mise en oeuvre de la RUI pour le quartier de Place Benoit, territoire situé au sud-est de l'arrondissement et physiquement enclavé par la voie ferrée au nord et à l'est, et par l'autoroute Métropolitaine au sud. À ces brisures dans la trame urbaine s'ajoutent une mauvaise desserte du secteur par les transports en commun et l'absence de services et de commerces de proximité.

La malpropreté et la négligence des espaces extérieurs, la piètre qualité du bâti, des lacunes importantes au niveau de l'aménagement urbain, la cohabitation des fonctions résidentielles et industrielles caractérisent le site.

Dans le secteur ciblé cohabitent des maisons unifamiliales (COSMOS), des habitations à logements multiples (Place Benoit) et un parc industriel vieillissant. Le programme de RUI s'attarde plus particulièrement à améliorer les conditions de vie des résidents du complexe résidentiel de Place Benoit qui présentent un taux de défavorisation sociale élevé.

La RUI s'échelonne sur une durée de 10 ans et se décompose en trois grandes phases : l'élaboration du plan de revitalisation, sa mise en oeuvre, et finalement l'évaluation des impacts du plan de revitalisation.

Le présent document est consacré à la phase de démarrage de la RUI qui a conduit à la production du plan de revitalisation. Dans un premier temps sont brièvement rappelés les fondements de la démarche de revitalisation urbaine intégrée, ainsi que la méthodologie adoptée pour élaborer le plan de revitalisation. Dans un second temps, une synthèse du diagnostic du territoire d'intervention est exposée. Finalement, le plan de revitalisation présente les pistes d'actions préconisées.



> La démarche de revitalisation urbaine intégrée

1. Les objectifs de la démarche

La RUI est une **démarche concertée de lutte à la pauvreté** qui contribue à l'amélioration, à la fois des conditions de vie de la population du secteur de Place Benoit, et du cadre physique dans lequel elle évolue, et ce dans une optique de changement durable. C'est une vaste opération de concertation et de planification stratégique du quartier à long terme (10 ans) de la part de tous les intervenants des secteurs public, privé et communautaire.

Il s'agit d'une **approche citoyenne, participative et inclusive**. Les résidents de Place Benoit ont été associés à la démarche dès le départ grâce à des séances publiques d'information et à un sondage réalisé auprès de 78 ménages. De plus, deux résidents siègent sur le Comité local de revitalisation (CLR) et ont participé aux travaux de réflexion pour l'élaboration du plan d'action. Une intervenante de milieu, chargée de la mobilisation citoyenne, a été engagée afin de favoriser l'implication des résidents au sein du chantier de revitalisation et de les encourager à participer à la prise en charge de leur milieu de vie et de son développement social et urbain.

La démarche vise également à favoriser la convergence de nouvelles initiatives de

la part des différents acteurs communautaires, institutionnels et économiques intéressés à la revitalisation du quartier, tout en les harmonisant aux interventions déjà en place, dans un souci de **continuité et de complémentarité**.



Plan de revitalisation urbaine intégrée de Place Benoit



2. Méthodologie de l'élaboration du plan de revitalisation

Les structures de coordination et de concertation de la démarche

La première phase, qui vise à dresser un diagnostic permettant d'établir les priorités et d'élaborer le plan de revitalisation, a débuté en septembre 2006 par la constitution du CLR mobilisant des représentants des institutions gouvernementales et municipales, les organismes communautaires locaux, un membre du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, des représentants du monde des affaires et des résidents du quartier. La composition du CLR témoigne d'un ancrage certain de la démarche dans le milieu, ainsi que de son caractère multi-sectoriel (voir la composition du CLR à l'annexe1).

Le CLR constitue l'instance décisionnelle du projet. Il oriente le processus de la RUI en suivant de près l'avancement du projet. Il a participé à l'élaboration et à la validation du diagnostic, et a été sollicité pour la définition et la validation des orientations du plan de revitalisation. Ainsi réunis, les acteurs et décideurs du milieu ont été amenés à se donner une vision commune et stratégique de développement



et à identifier les enjeux prioritaires qui guideront les interventions socio-économiques et urbanistiques du quartier au cours des 10 prochaines années.

Dès le début de la démarche, le CLR a décidé de créer un comité de coordination afin de faciliter la prise de décisions, d'assurer la gestion des affaires administratives et légales, et de soutenir et guider le travail de la chargée de projet (voir la composition du comité de coordination à l'annexe 1).

Enfin, au regard des enjeux dégagés grâce au diagnostic, des groupes de travail thématiques regroupant des membres du CLR, et élargis à des experts des champs d'intervention abordés ont été constitués. Ces tables sectorielles, au nombre de six (voir la composition des groupes de travail à l'annexe 2), ont été amenées à proposer des pistes d'action en identifiant les objectifs à atteindre, les impacts souhaités, les échéanciers de mise en œuvre et les partenariats nécessaires.

La réalisation et la validation du diagnostic

La réalisation du diagnostic de la zone d'intervention a été confiée à la coopérative de travail Interface.

Les données utilisées pour établir le diagnostic ont été recueillies, entre autres, grâce à un sondage mené auprès de 78 ménages résidant à Place Benoît, et de 20 ménages riverains. Des entrevues ont également été réalisées avec cinq acteurs clés du milieu : la directrice du Centre communautaire Bon Courage, l'agente sociocommunautaire du poste de quartier 7, le directeur de l'arrondissement, l'organisateur communautaire du CSSS et enfin, le propriétaire du complexe résidentiel de Place Benoît. À cette

collecte de données qualitatives se sont ajoutés une analyse d'éléments statistiques et des relevés de terrain.

Validé par les membres du CLR, le diagnostic a conduit à une compréhension commune et partagée de la réalité du milieu de vie qu'est Place Benoît. Les résidents ont également pu s'approprier les conclusions de ce portrait lors de deux séances publiques d'information.

L'élaboration et la validation du plan de revitalisation

Grâce à ce portrait de la situation et à l'identification des problématiques dominantes et prioritaires qui en découlent, le CLR a identifié trois axes autour desquels s'articulent les interventions du plan de revitalisation :

- **Axe 1 : Cadre de vie**
- **Axe 2 : Dynamisme économique et employabilité**
- **Axe 3 : Intégration sociale et communautaire**

Le plan de revitalisation présenté ci-après est le fruit des travaux des groupes thématiques qui n'ont disposé chacun que de trois sessions pour remplir leur mandat, compte tenu des délais impartis très courts. Cet outil de planification, validé par le CLR, se veut donc évolutif et est appelé à être enrichi et ajusté au fil des ans.



Synthèse du diagnostic de Place Benoit

1. Caractéristiques urbaines et sociodémographiques

Place Benoit est un complexe résidentiel qui fut construit par la Société centrale d'hypothèque et de logement en 1953. Il est composé de 27 bâtiments de 3 étages, totalisant 240 logements. Entre 500 et 750 personnes, vivent à Place Benoit. Ce nombre varie continuellement en raison des multiples déménagements qui se produisent chaque mois.

Les enfants de moins de 15 ans comptent pour 25 % de la population de Place Benoit alors que les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 10 % des résidents, ce nombre étant en croissance. Le groupe d'âge le plus représenté est constitué des 40 à 44 ans, suivi de près par les 10 à 14 ans. Plus de quarante-sept pour cent (47,6 %) des résidents sont des hommes alors que 52,4 % sont des femmes.

L'une des principales caractéristiques de la population qui vit à Place Benoit est sa très grande diversité. En effet, une cinquantaine de groupes d'appartenances ethniques, culturelles ou religieuses différentes s'y côtoient. De plus, 87 % des résidents de Place Benoit sont nés à l'extérieur du Canada. Soixante-douze pour cent (72 %) de la population immigrante possède la citoyenneté canadienne et 22 % sont résidents permanents. Le taux de monoparentalité est de 31 %.

Plus de 66 % de la population de Place Benoit a plus de 11 ans de scolarité. En comparaison, le pourcentage de population de l'arrondissement de Saint-Laurent possédant plus de 11 ans de scolarité est de 60 %. Le revenu moyen annuel des ménages vivant à Place Benoit est de 19 000 \$, alors qu'il est de 27 300 \$ à Saint-Laurent et de 20 200 \$ à Montréal.

L'analyse des données relatives à la scolarité et aux revenus confirme une réalité vécue par un très grand nombre d'immigrants: la non reconnaissance des acquis académiques.

2. Les principales problématiques

Logement | Sécurité alimentaire | Accès aux services

La principale problématique est celle du logement. Cette question, qui en est une de santé publique, est de loin la principale source de mécontentement des résidents. Vu la prépondérance de la problématique du logement, il est nécessaire d'en faire une priorité. Par ailleurs, la principale limite du présent diagnostic est l'absence d'une évaluation exhaustive qui permettrait de faire le point sur la question des moisissures, et sur celle de la vermine et des insectes (état de situation, causes, mesures correctrices et coûts d'intervention).



Dans un deuxième temps, la question de la sécurité alimentaire est très importante. Plus de 40 % des ménages font appel aux services de dépannage alimentaire du Centre communautaire Bon Courage.



L'accès aux services, et plus particulièrement aux services de santé, est très difficile et ce, principalement en raison des lacunes en matière de transport en commun.

Aussi, il est important de souligner que le soutien au développement de l'employabilité et l'aide aux devoirs sont très en demande.

Il est intéressant de noter que les résidents de Place Benoit font principalement confiance, dans l'ordre, aux policiers (51,3 %), à l'arrondissement (17,9 %) et aux organismes communautaires (15,4 %) pour apporter des solutions aux problèmes de Place Benoit.

3. Conclusion

Les résidents de Place Benoit considèrent que le temps n'est plus aux études et aux enquêtes. Le moment est venu de passer à l'action.

Les principaux éléments du diagnostic sont les suivants:

- les résidents de Place Benoit vivent pour la plupart dans des conditions difficiles découlant de la pauvreté et de l'état des logements, que l'on peut raisonnablement qualifier d'insalubres en raison de la présence de moisissures, de vermine et de coquerelles
- les appréhensions et les insécurités sociales et économiques des résidents sont telles que leur confiance est dirigée vers l'image la plus sécurisante: le service de police

- le tissu communautaire se désagrége au même rythme que les logements, et la principale cause de cet état de fait est que Place Benoit se vide de ses éléments les plus dynamiques qui n'acceptent pas de vivre dans les conditions qui prévalent actuellement
- l'emplacement de Place Benoit et les lacunes en matière de transport en commun condamnent les résidents à une certaine forme d'isolement qui se manifeste, entre autres, par l'inaccessibilité des services

Plusieurs des problématiques soulevées pourraient trouver réponse dans une approche communautaire qui permettrait de conjuguer développement économique et communautaire, services, éducation populaire et prévention.

Or, le véritable changement, celui qui amènera une amélioration des conditions de vie, passe obligatoirement par un processus de prise en charge individuelle et collective. La compréhension et l'intégration de cette dynamique à la démarche de revitalisation est, à notre avis, une condition de réussite.



> Le plan de revitalisation



Le plan de revitalisation reflète la vision à long terme que se sont donnés les acteurs du milieu pour le quartier de Place Benoit: **un milieu de vie et de travail désenclavé et dynamique.**

L'enjeu principal est de satisfaire

les besoins de base des résidents de Place Benoit (se loger décemment et dignement, se nourrir, se déplacer), tout en réussissant à désenclaver et à redynamiser ce quartier, sur les plans environnemental, urbain, économique et social.

- > sur les plans environnemental et urbain, par la requalification des milieux de vie des résidents, une meilleure accessibilité au quartier et l'amélioration de l'interface industries/habitations
- > sur le plan économique, par la redynamisation des secteurs d'activités et d'emplois environnants et l'implication, entre autres, des résidents dans ce processus
- > sur le plan social, par la stabilisation de la population du complexe résidentiel de Place Benoit, le développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté

Le plan de revitalisation vise l'intégration des résidents à la vie sociale, économique et culturelle de leur milieu, mais aussi une meilleure intégration du quartier au sein de l'arrondissement et de la Ville de Montréal.

Trois grands axes, autour desquels s'articulent les principaux créneaux d'intervention, structurent le plan de revitalisation. Précisons que la dimension multiculturelle est sous-jacente

à chacun de ces axes.

Axe 1: Cadre de vie

- Logement
- Aménagement urbain, transports, circulation, environnement et services de proximité
- Sécurité urbaine

Axe 2: Dynamisme économique et employabilité

- Développement économique, employabilité, insertion professionnelle et formation

Axe 3: Intégration sociale et communautaire

- Sécurité alimentaire et santé générale de la population
- Réussite scolaire et soutien à la parentalité
- Empowerment, vie sociocommunautaire et accessibilité aux services de culture, sports et loisirs.

L'échelle de temps employée pour le plan de revitalisation est la suivante:

Court terme:	moins de 2 ans
Moyen terme:	de 2 à 5 ans
Long terme:	6 ans et plus



> Axe 1: Cadre de vie

Logement

Enjeux :

- Offrir des logements de qualité accessibles à la population déjà en place
- Stabiliser la population en offrant des conditions décentes d'habitation

Partenaires à associer :

Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement, Division des permis et inspections, Service de l'habitation sociale et abordable de la Ville de Montréal, CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, propriétaire de Place Benoit, Régie du bâtiment du Québec, Fiducie Desjardins, Société d'habitation et de développement de Montréal, partenaires privés

Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
1. Lutter contre l'insalubrité des logements en corrigeant des situations ponctuelles	1.1. Accompagner le propriétaire dans une opération concertée d'extermination des coquerelles, des rongeurs et de la vermine	1.1.1. Émettre un cahier des charges sur la procédure à suivre	Court terme
		1.1.2. Rechercher un exterminateur de qualité	
		1.1.3. Définir un programme de désinfection	
		1.1.4. Développer des outils d'information et de sensibilisation des locataires sur le déroulement de l'opération	Court terme et en continu
		1.1.5. Procéder à l'extermination en tant que tel	
		1.1.6. S'assurer de la pérennisation des impacts de l'opération en créant des mesures d'accompagnement (éducation populaire)	





Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
	1.2. Faire appliquer scrupuleusement le règlement municipal sur la salubrité en procédant à un programme d'inspections	1.2.1. Réaliser une évaluation exhaustive relative aux problèmes de moisissures et de vermine (état de la situation, causes, mesures correctrices, coûts d'intervention) 1.2.2. Accentuer les inspections en salubrité (infiltrations, moisissures) 1.2.3. Informer les locataires sur leurs droits et devoirs 1.2.4. Dresser un inventaire détaillé des travaux de mises aux normes à effectuer sur l'ensemble du complexe résidentiel 1.2.5. S'assurer que le propriétaire réalise les rénovations exigées 1.2.6. Profiter, s'il y en a, des expériences à Montréal et au Canada pour enrayer les problèmes d'insalubrité	Court terme
2. Revitaliser le cadre bâti de Place Benoit tout en garantissant l'abordabilité pour les ménages en bas du seuil de faible revenu et les ménages à revenus modestes	2.1. Avoir la garantie de disposer d'unités subventionnées dans le cadre des programmes gouvernementaux en place	2.1.1. Bénéficier de l'appui politique de l'arrondissement et du milieu 2.1.2. Faire une demande officielle auprès de la Ville de Montréal pour s'assurer que des unités subventionnées seront réservées	Court terme



Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
	2.2. Soutenir un développement résidentiel mixte qui fait place à la fois au logement social, au locatif privé abordable et à l'accession à la propriété abordable, et répondant aux besoins spécifiques (notamment des aînés et des familles monoparentales)	2.2.1. Explorer divers scénarios d'opérations d'acquisitions/ rénovations : 1- Acquisition de l'ensemble immobilier par un maître d'ouvrage unique (ex : SHDM) puis élaboration d'un programme de développement d'ensemble (OSBL, coopérative, OBNL, accession à la propriété abordable, etc.) et élaborer un échéancier de mise en œuvre 2- Procéder à la rénovation par étape, projet par projet, en misant sur les programmes gouvernementaux en place, selon les années (ex : Accès logis) : - inventorer les différents programmes d'aide - évaluer la faisabilité et la viabilité des différents projets potentiels - soutenir et accompagner les différents promoteurs	Moyen/long terme
		2.2.2. Collaborer à la mise en place du projet de la coopérative d'habitation Concorde	Court terme
3. Créer les conditions favorables à la réussite des actions	3.1. Sensibiliser et informer les résidents de Place Benoit sur leurs droits et devoirs en matière de logement	3.1.1. Développer des outils d'éducation populaire (usages, entretien du logement, droits et devoirs du propriétaire et du locataire, etc.)	En continu
		3.1.2. Soutenir la création d'un comité logement à Saint-Laurent	Court terme

Aménagement urbain, circulation, transports, environnement et services de proximité

Enjeux:

- Ouvrir le quartier sur son environnement
- Requalifier les milieux de vie des résidents et améliorer l'interface industries/habitations
- Favoriser le sentiment d'appartenance au quartier

Partenaires à associer:

Division de l'aménagement urbain, Direction des travaux publics, Division des parcs, des espaces verts et de l'environnement, comité de circulation de Saint-Laurent, Éco-quartier Saint-Laurent, propriétaires fonciers, CN, entreprises du secteur, Société de transport de Montréal, Centre de gestion des déplacements, Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent, Centre communautaire Bon Courage, Direction de l'environnement de la Ville de Montréal

On a identifié deux échelles d'intervention pour ce créneau: **le complexe résidentiel de Place Benoit** et le **reste du territoire visé par la RUI**.

A l'échelle du complexe résidentiel de Place Benoit, les interventions d'amélioration des espaces extérieurs sont conditionnées par les stratégies de rénovation du cadre bâti qui seront mises en œuvre. Cependant, le diagnostic, ainsi que les observations de terrain, nous permettent d'ores et déjà d'émettre des recommandations à prendre en considération pour l'élaboration d'un concept d'aménagement.

La coopérative d'habitation pourrait constituer un projet pilote pour ce qui concerne la mise en place de mesures visant l'amélioration de la gestion des matières résiduelles et de l'aménagement des abords immédiats des bâtisses.



Complexe résidentiel de Place Benoit

Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
1. Agir sur la qualité physique des espaces extérieurs du complexe résidentiel de Place Benoit	1.1. Proposer un plan d'aménagement d'ensemble des espaces extérieurs, coordonné aux stratégies d'amélioration du cadre bâti	1.1.1. Élaborer des scénarios d'aménagement, en concertation avec les partenaires impliqués, intégrant les éléments suivants : - aménagement des abords des immeubles (cours arrières, entrées principales accueillantes) - bonification des espaces verts - aire de jeu - jardins communautaires (voir ci-après) - réorganisation du stationnement - facilité des cheminements piétonniers sur le site - amélioration de la gestion des déchets (voir ci-après)	Court/moyen terme
		1.1.2. Valider et mettre en œuvre le plan d'aménagement concerté, en fonction des projets de requalification du bâti	Selon l'avancement des projets sur le bâti
	1.2. Évaluer les différents scénarios pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles. Priorité: projet pilote pour la gestion des matières résiduelles à la nouvelle coopérative d'habitation Concorde	1.2.1. Réaliser des études de préfaisabilité pour chacun des scénarios (ex: prévoir un espace de collecte à l'intérieur de chaque bâtiment au fur et à mesure des rénovations, implantation de Moloks, solution temporaire avec des bacs) 1.2.2. Mettre en œuvre les options retenues 1.2.3. Accompagner la réorganisation de la collecte de déchets et du recyclage d'une campagne d'information et de sensibilisation auprès des résidents	Concomitant aux aménagements extérieurs

Territoire visé par la RUI

Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
2. Désenclaver le quartier, favoriser les liens avec les secteurs environnants	2.1. Adapter la desserte en transports en commun aux besoins des résidents et des travailleurs	2.1.1. Examiner les besoins des usagers, identifier les périodes et heures de la journée durant lesquelles le niveau de service est insuffisant (enquête origine-destination)	Court terme
		2.1.2. Ajuster l'offre à la demande	
	2.2. Encourager la pratique de déplacements à vélo	2.2.1. Mettre à la disposition des résidents de Place Benoit des vélos communautaires en libre-service avec paniers pour l'épicerie et sièges porte-bébés	Dès l'été 2007
		2.2.2. Évaluer le meilleur moyen pour abriter sécuritairement les vélos (abris, supports, etc.)	
	2.3. Améliorer l'accessibilité et l'irrigation du quartier en aménageant de nouveaux trajets piétonniers et cyclables	2.2.3. Mettre en place un système de gestion approprié	
		2.3.1. Réaliser un bilan technique, à l'échelle du quartier, pour délimiter les parcelles, identifier les propriétaires fonciers et mettre en avant les contraintes et opportunités d'aménagement	Court terme
		2.3.2. Entamer des démarches pour négocier avec les propriétaires fonciers (ex : ententes de servitudes)	Court/moyen terme
		2.3.3. Élaborer un plan de cheminement piétonnier et un plan de déplacement cyclable intégré au futur réseau cyclable de l'arrondissement, prenant en compte les perspectives suivantes : - création d'une traversée sécurisée de la voie du CN vers le nord (piétons et cyclistes) - évaluation de la faisabilité d'aménager un sentier piétonnier reliant Place Benoit et le parc Poirier	Court/moyen terme
		2.3.4. Démarrer la réalisation du plan d'aménagement	Moyen terme

Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
3. Promouvoir la vocation résidentielle du quartier	3.1. Créer un écran de verdure le long des clôtures des industries mitoyennes de Place Benoit	3.1.1. Contacter les industries concernées pour les encourager à participer à la mise en valeur de Place Benoit (plantation de haies, verdissement de leurs stationnements, etc.)	Court terme
	3.2. Doter le quartier d'espaces verts de qualité et agréables pour la détente et le loisir	3.2.1. Dégager un concept d'aménagement de petit parc urbain (ex: halte cyclable) qui intégrerait le boisé municipal situé à proximité de la voie ferrée	Moyen terme
	3.3. Aménager des jardins communautaires facilement accessibles pour les résidents du quartier	3.3.1. Proposer et analyser la faisabilité de différentes alternatives: - installation de bacs de jardinage collectifs intégrés dans le plan d'ensemble des espaces extérieurs du complexe résidentiel - exploration des opportunités foncières à proximité des immeubles de Place Benoit - aménagement de lots supplémentaires aux jardins communautaires du Cégep - aménagement de toits verts intégrés aux projets de rénovation du bâti	Court terme
		3.3.2. Réalisation de l'option retenue	Moyen terme
	3.4. Appliquer les règlements en environnement de la Ville de Montréal et de l'arrondissement, afin de contrôler les nuisances occasionnées par les activités industrielles et troublant la tranquillité des résidents	3.4.1. Poursuivre les actions engagées par les services de l'arrondissement et de la Ville de Montréal pour atténuer les nuisances causées par les activités industrielles dans les milieux de vie environnants (assainissement de l'air, nuisances sonores et visuelles)	
	3.5. Adapter l'offre de stationnement aux besoins des résidents et des travailleurs	3.5.1. Intégrer cet enjeu aux travaux du comité de circulation de l'arrondissement pour évaluer les besoins et les différentes alternatives (restriction, création d'espaces de stationnements)	Court/moyen terme

Sécurité urbaine

Enjeu:

Assurer un environnement sécuritaire aux résidents du quartier

Partenaires à associer:

Centre des femmes de Saint-Laurent, Direction de la santé publique, Centre communautaire Bon Courage, CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, Service de police de la Ville de Montréal (poste de quartier 7), Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent, arrondissement de Saint-Laurent (Division de l'aménagement urbain, Direction des travaux publics, Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social), Comité sécurité communautaire de Saint-Laurent, Service de sécurité incendie de Montréal



Le volet « sécurité urbaine » de la revitalisation du secteur de Place Benoît sera pris en compte grâce à un projet spécifique implanté dans le cadre du programme de soutien au développement d'environnements sécuritaires, et financé par la Direction de la santé publique.

Le CLR souhaite ainsi développer une initiative locale de sécurité, en collaboration étroite avec les résidents. Dans un premier temps, le projet visera à documenter et à approfondir l'état de la situation du quartier en matière de sécurité. Dans un second temps, des actions concrètes visant à enrayer les sources d'insécurité réelle et ressentie seront posées.

Un plan d'action spécifique sera produit en 2007-2008.



> Axe 2: Dynamisme économique et employabilité

Développement économique, employabilité, insertion professionnelle et formation

Enjeux:

- Favoriser l'intégration économique de la population, facteur essentiel à l'intégration sociale et culturelle
- Dynamiser le parc industriel

Partenaires à associer:

Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent, Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent, Développement économique Saint-Laurent, Centre local d'emploi (Emploi-Québec), Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour les Immigrants, Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Division de l'aménagement urbain, Moisson Montréal, Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent, entreprises privées

Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
1. Favoriser l'embauche locale	1.1. Réaliser un diagnostic des entreprises situées dans le parc industriel	1.1.1. Procéder à la cueillette et à l'analyse de données statistiques 1.1.2. Administrer des questionnaires et des entrevues auprès des entrepreneurs 1.1.3. Analyser les besoins (ressources humaines, immobilier, services, etc.)	Court terme
	1.2. Sensibiliser et soutenir les entreprises pour l'intégration professionnelle de la population immigrante	1.2.1. Recenser les catégories d'emploi au sein des entreprises 1.2.2. Développer des outils de promotion des programmes et formations existants en fonction des besoins identifiés dans les entreprises	Court terme
	1.3. Favoriser l'arrimage entre les besoins des entreprises du quartier et la population sans emploi	1.3.1. Identifier le profil des chercheurs d'emploi	Court terme puis en continu



Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
		1.3.2. Rechercher des partenaires institutionnels et communautaires pour développer des formations 1.3.3. Offrir des formations adaptées aux besoins des entreprises 1.3.4. Organiser des évènements de mise en contact entre employeurs et chercheurs d'emploi 1.3.5. Assurer un suivi de placement 1.3.6. Assurer la pérennité de ces démarches par des partenaires institutionnels et des organismes dédiés	
2. Soutenir la population dans l'intégration socioprofessionnelle	2.1. Favoriser l'accessibilité des résidents aux projets et services en employabilité existants	2.1.1. Analyser la réalité en intégration à l'emploi de la population du quartier 2.1.2. Diffuser l'information sur les ressources et lieux de références en emploi 2.1.3. Soutenir le partenariat et le réseautage entre tous les intervenants et les organismes	Court terme
	2.2. Poursuivre et intensifier les interventions pour accroître l'intégration professionnelle des résidents	2.2.1. Vélogik ciblera prioritairement le quartier dans son recrutement pour les participants à son programme 2.2.2. Développer des projets novateurs répondant aux besoins des résidents 2.2.3. Assurer un suivi adéquat après l'intégration en emploi	Court/moyen terme Dès le printemps 2007



Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
	2.3. Promouvoir et réaliser des projets de formation et de reconnaissance des acquis	2.3.1. Développer des liens avec les divers organismes concernés par les programmes de formation 2.3.2. Offrir des programmes de formation répondant aux besoins des résidents 2.3.3. Soutenir la mise sur pied du projet pilote SARCA en partenariat avec les écoles 2.3.4. Faciliter l'accès à des subventions salariales	Moyen terme
	2.4. Offrir les conditions favorables à l'accessibilité à l'emploi: amélioration du transport en commun, services de garderie	2.4.1. Lien avec les champs d'action touchant le transport et le soutien à la parentalité	
	2.5. Animer le milieu et faire la promotion des services (préemployabilité)	2.5.1. Mettre en place un programme d'activités (ex: ateliers de mécanique de vélo pour promouvoir le projet Vélogik)	Court terme
	2.6. Promouvoir et soutenir l'entrepreneuriat	2.6.1. Évaluer le potentiel de candidats à l'entrepreneuriat au sein de la population du quartier 2.6.2. Identifier les partenaires 2.6.3. Animer des ateliers de sensibilisation et d'information 2.6.4. Offrir des services de conseil et des formations pour la réalisation d'études de marché, de plans d'affaires, et sur la recherche de financement 2.6.5. Accompagner le démarrage d'entreprises en créant un incubateur d'entreprises	Court /moyen terme

Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
3. Dynamiser le quartier en renforçant les activités présentes et en favorisant la venue de nouvelles entreprises	3.1. Créer les conditions favorables au maintien des entreprises présentes et à l'implantation de nouveaux établissements	3.1.1. Mobiliser les promoteurs immobiliers industriels	Moyen terme
		3.1.2. Établir un programme de revitalisation de l'immobilier industriel	
	3.2. Favoriser l'implantation d'entreprises à vocation environnementale (projet pilote de développement d'un pôle d'activités environnementales)	3.2.1. Cibler les créneaux potentiels d'activités (récupération alimentaire, recyclage et transformation de meubles, production maraîchère sous serre, etc.)	Moyen/long terme
		3.2.2. Réaliser une étude de préfaisabilité	
		3.2.3. Identifier le mode de gestion approprié (entreprise d'économie sociale, coopérative de travail, etc.)	
		3.2.4. Élaborer un plan d'affaire	
	3.3. Offrir une combinaison de services de proximité pour les travailleurs et les résidents (dépanneur, épicerie, services de repas, etc.), en vue de dynamiser la communauté, tant socialement qu'économiquement	3.2.5. Implanter l'entreprise suivant les modalités retenues	Moyen/long terme
		3.3.1. Réaliser une étude de préfaisabilité	
		3.3.2. Réaliser une étude de marché	
		3.3.3. Identifier le mode de gestion approprié (entreprise d'économie sociale, coopérative de travail, franchisé, etc.)	
		3.3.4. Élaborer un montage financier	
		3.3.5. Mettre en place le projet retenu	

Axe 3 : Intégration sociale et communautaire

Sécurité alimentaire et santé générale de la population

Enjeu :

Améliorer les conditions favorables à la santé
et au bien-être de la population

Partenaires à associer :

Centre communautaire Bon Courage, Comité
des organismes sociaux de Saint-Laurent,
groupes de distribution agroalimentaires,
Moisson Montréal, partenaires communautaires
en sécurité alimentaire, écoles, Société de
transport de Montréal, partenaires privés,
CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent,
YMCA Saint-Laurent, Division de la culture,
des loisirs et du développement social,
organismes en violence familiale et conjugale

Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
1. Améliorer la sécurité alimentaire en favorisant l'accès en tout temps, et en toute dignité, à un approvisionnement en aliments frais, variés à coût raisonnable, et acceptable au point de vue social et culturel	1.1. Faciliter l'accès à des aliments frais et de diverses sources	1.1.1. Explorer diverses alternatives de livraison d'épicerie (alliances avec les épiceries situées alentours, acquisition d'un camion communautaire)	Court terme
		1.1.2. Initier les résidents à la commande d'épicerie par Internet	
		1.1.3. Faire appel au réchaud-bus de la STM pour servir des repas gratuits une fois par mois	
		1.1.4. Soutenir le milieu scolaire dans l'établissement de partenariats avec des organismes qui offrent des services de dîner à faible coût (Québec en forme, Club des petits déjeuners du Québec, École montréalaise, etc.)	
	1.2. Mettre en place des regroupements d'achats	1.2.1. Passer une entente de partenariat avec le regroupement des clubs d'achats du Plateau Mont-Royal	Court terme
		1.2.2. Entreprendre un partenariat avec des producteurs locaux	

Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
	1.3. Encourager l'implantation d'un commerce de proximité dans le quartier (ex : épicerie communautaire)	1.3.1. Voir le champ d'intervention touchant le dynamisme économique	
	1.4. Aménager des jardins communautaires à proximité de Place Benoit	1.4.1. Voir le champ d'intervention touchant l'aménagement urbain	
	1.5. Consolider les acquis en matière d'activités en lien avec la sécurité alimentaire	1.5.1. Intensifier et continuer les activités d'initiative locale (ateliers sur la nutrition, cuisines collectives, formations, etc.)	En continu durant le plan d'action
	1.6. Développer le sentiment d'appartenance et de solidarité à travers les activités de sécurité alimentaire	1.6.1. Impliquer des résidents dans le processus (organisation, planification et gestion des groupes de discussion)	En continu durant le plan d'action et au besoin
	1.7. Briser l'isolement des résidents à travers des activités d'échanges (maison communautaire)	1.7.1. Implication et participation à l'organisation de journées communautaires concertées avec les autres organismes du milieu (ex. journées thématiques : toxicomanie, immigrant, femmes, pauvreté, etc.)	Selon le besoin (voir calendrier des événements communautaires)
	1.8. Établir et renforcer des partenariats de façon à créer une synergie nécessaire à l'autofinancement des activités et des initiatives locales en sécurité alimentaire	1.8.1. Favoriser l'implication des commerces et dépanneurs dans le financement d'initiatives locales	Court terme
2. Faciliter l'accès aux services de santé	2.1. Informer d'avantage la population sur les ressources de santé existantes, le fonctionnement des services de santé, leurs compétences et champs d'intervention respectifs	2.1.1. Adapter et diffuser les outils d'information déjà existants sur les services et horaires des établissements de santé du secteur (petit guide santé CSSS) 2.1.2. Organiser des sessions d'information sur le système de santé (CLSC, cliniques privées, hôpital) et sur des thématiques en lien avec la santé	Court terme, puis en continu



Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
	2.2. Mieux cerner les besoins des différentes catégories de la population (enfants, adolescents, personnes âgées) en matière d'accès aux ressources et aux services de santé	2.2.1. Documenter les besoins et l'utilisation actuelle des services de santé par une cueillette de données	Court terme
	2.3. Travailler sur l'accessibilité aux services en demande	2.3.1. Développer des services adaptés aux besoins identifiés (ex : accroître la présence des intervenants du CLSC sur place, soutenir l'implantation d'une clinique médicale, etc.)	Moyen terme
3. Diminuer les vulnérabilités économiques et sociales des personnes âgées	3.1. Réaliser une étude précise des besoins et intérêts des personnes âgées pour améliorer leur soutien (services d'aide, activités)	3.1.1. Recueillir des données, administrer un questionnaire	Court terme
		3.1.2. Analyser les données	
	3.2. Mettre en place des actions en fonction des besoins identifiés	3.2.1. Élaborer un plan d'action spécifique	Court/moyen terme
	3.3. Favoriser la création d'un réseau social et d'entraide	3.3.1. Développer des actions facilitant l'accessibilité aux services de santé, aux activités récréatives et sociales	Moyen terme
		3.3.2. Intégrer les aînés à des activités intergénérationnelles (activités de contes, soupers discussions)	
		3.3.3. Encourager la création d'un comité aîné	
	3.4. Faciliter les déplacements des aînés pour l'approvisionnement	3.4.1. Passer une entente pour intégrer Place Benoit dans le parcours du bus du YMCA	Court terme
		3.4.2. Développer un projet avec la STM (ex : projet pilote Côte-des-Neiges)	





Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
4. Prévenir et contrer la violence conjugale et familiale	4.1. Rejoindre les personnes victimes de violence et les encourager à briser leur isolement	Inclure des activités de prévention de la violence dans le cadre des actions globales de promotion et de prévention (petite enfance, activités en sécurité alimentaire, cours de francisation, cafés-rencontres, etc.)	En continu
	4.2. Outiller les animateurs pour déceler les signes de violence conjugale et familiale, et accompagner les personnes victimes vers les ressources	4.2.1. Offrir des formations de base en violence familiale et conjugale et du support aux intervenants 4.2.2. Identifier un répondant au CLSC auquel les intervenants de milieu peuvent se référer directement en cas de besoin	En continu
	4.3. Sensibiliser et informer la population au sujet de la violence familiale et conjugale, et faciliter l'accès à des ressources d'aide	4.3.1. Diffuser de l'information et les coordonnées des ressources et services offerts	En continu

Réussite scolaire et soutien à la parentalité

Enjeu :

Permettre à la population de s'inscrire dans des parcours de réussite, de la petite enfance à l'entrée dans la vie active.

Partenaires à associer :

Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent, écoles, Centre communautaire Bon Courage, Direction de la culture, des sports, des loisirs, et du développement social, Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent, partenaires privés, Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent, Centre ABC, Projet Accessibilité, YMCA Saint-Laurent, CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, Bibliobus de la Ville de Montréal

Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
1. Favoriser la réussite scolaire des jeunes principalement âgés de 7 à 22 ans demeurant sur le territoire ciblé par la RUI	1.1. Réaliser un portrait de la situation scolaire des jeunes	1.1.1. Extraire des résultats du questionnaire situationnel administré par le CJE auprès des jeunes ciblés (ou aux parents pour les jeunes du primaire)	Court terme
		1.1.2. Organiser des entrevues, des groupes de discussion sur des thèmes saillants ressortis des résultats du moyen précédent avec les 12-20 ans	
	1.2. Élaborer un plan d'action spécifique aux besoins à combler réels des jeunes, versus leur réussite scolaire	1.2.1. Prioriser les besoins des jeunes relatifs à leur réussite scolaire, identifiés grâce aux questionnaires et groupes de discussion	Court terme
	1.3. Développer des actions d'accompagnement dans la réussite scolaire des jeunes par rapport aux besoins identifiés.	1.3.1. Offrir les services adéquats à l'attente des objectifs du plan d'action (ex : aide aux devoirs, accompagnement individuel vers les ressources d'orientation externes, mentorat, ateliers de groupes sur le système scolaire, techniques d'étude, etc.)	Court terme



Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
2. Encourager la participation des enfants aux activités parascolaires	2.1. Améliorer l'accessibilité financière et physique, pour la participation des enfants de Place Benoit, aux activités parascolaires	2.1.1. Implanter des lignes de pédibus (autobus de ramassage scolaire pédestre)	Court/moyen terme
		2.1.2. Organiser annuellement des activités collectives de levée de fonds avec les résidents de Place Benoit pour financer les inscriptions aux services de garde des écoles	Moyen terme puis en continu
		2.1.3. Rechercher du financement, du matériel auprès de commanditaires	
		2.2.1. Utiliser les outils de communication déjà en place	Court terme puis en continu
	2.2. Faire la promotion des ressources du milieu auprès des parents et des enfants	2.2.2. Développer et diffuser des outils d'information complémentaires	Court terme puis en continu
3. Rapprocher les familles et le milieu scolaire	3.1. Intégrer les parents aux activités parascolaires (Samedi ensoleillés)	3.1.1. Organiser une activité de présentation et d'information sur la programmation, jumelée à une opération « sacs à dos » (remise de fournitures scolaires)	Moyen terme puis en continu
		3.1.2. Organiser une visite des écoles	
	3.2. Mettre en place un système de parrainage des familles immigrantes pour les accompagner dans leur compréhension des services et du système scolaire	3.2.1. Identifier et mobiliser des parents-référents	Moyen terme
		3.2.2. Développer des mécanismes de jumelage	
		3.2.3. Organiser des rencontres d'information et de rapprochement avec le milieu enseignant	
4. Soutenir la fonction parentale en accompagnant les relations parents-enfants (dimension relationnelle, socioaffective)	4.1. Évaluer les besoins des parents	4.1.1. Réaliser un sondage sur l'utilisation des services et les besoins	Court terme

Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
	4.2. Offrir aux enfants un cadre sécuritaire et enrichissant pour leur permettre de s'épanouir et de se responsabiliser	4.2.1. Recenser les activités et ateliers parents-enfants dispensés 4.2.2. Évaluer l'écart entre l'offre existante et les besoins exprimés 4.2.3. Planifier l'implantation d'activités complémentaires avec les divers partenaires du milieu (ex. lecture, dessin, bricolage, théâtre, bibliobus, etc.) 4.2.4. Favoriser le réseautage des parents pour se soutenir dans leurs rôles et tâches parentales	Court terme
	4.3. Faire la promotion des ressources du milieu auprès des parents	4.3.1. Développer des outils de communication et de diffusion de l'information	En continu
5. Répondre aux besoins des familles de Place Benoit en service de garde pour les tout-petits	5.1. Informer et aiguiller les familles sur les ressources existantes	5.1.1. Répertorier l'ensemble des ressources offertes dans le quartier et à proximité 5.1.2. Concevoir un outil de diffusion de l'information	Court terme
	5.2. Susciter et soutenir la création de services de garde	5.2.1. Évaluer la faisabilité (financement, normes, contraintes, formation requise) des diverses alternatives potentielles (service de garde en milieu familial, CPE, etc.) 5.2.2. Assurer la mise en place de l'option réalisable retenue	Court/moyen terme
	5.3. Offrir aux parents un service de halte-répît, en soutien à leur participation à des activités de loisirs, de formation, etc.	5.3.1. Aménager un local pour les tout-petits 5.3.2. Assurer un encadrement (ex : réseau de mamans bénévoles, réseau d'aînés bénévoles, stagiaires en technique de garde) 5.3.3. Promouvoir les activités de petite enfance du Centre des loisirs (40 % de rabais pour les familles à faibles revenus)	Court/moyen terme



Empowerment, vie sociocommunautaire et accessibilité aux services de culture, sports et loisirs

Enjeux :

- Faciliter l'accès des résidents aux activités de culture, sports et loisirs
- Créer un milieu de vie agréable et dynamique
- Développer un sentiment d'appartenance au quartier

Facteur de réussite :

Avoir recours à des interprètes pour le déroulement des activités d'information et de découvertes de ressources (bénéficiaire des services du Centre ABC, et/ou constituer

une banque d'interprètes bénévoles parmi les résidents de Place Benoit)

Partenaires à associer :

Centre communautaire Bon Courage, Centraide, Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, Projet Accessibilité, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent, Centre ABC, Centre d'Accueil et de Référence économique et sociale pour Immigrants, YMCA Saint-Laurent, Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent

Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
1. Favoriser la mobilisation et l'empowerment des citoyens	1.1. Rencontrer et favoriser les échanges avec et entre les résidents autour de la démarche de RUI	1.1.1. Organiser des rencontres d'échanges et d'information 1.1.2. Effectuer des visites porte-à-porte, diffuser des communiqués, etc. 1.1.3. Solliciter les ressources locales pour organiser des rencontres thématiques	Court terme
	1.2. Permettre aux résidents de s'approprier les éléments de la RUI qui les concernent	1.2.1. Créer des outils afin de faciliter la communication avec les résidents	Court terme et en continu

Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
	1.3. Développer un sentiment d'appartenance au quartier et au voisinage	1.3.1. Mettre en place des actions qui permettent la mobilisation des résidents et des réseaux de voisinage par l'organisation d'activités de rapprochement (ex. activités d'embellissement, corvées de nettoyage, activités récréatives, sorties familiales, fêtes thématiques, etc.) 1.3.2. Aménager un local de travail sur le site pour l'intervenant de milieu et aménager des espaces de convivialité pour la population	Court terme
	1.4. Motiver les résidents à s'impliquer dans un comité de résidents	1.4.1. Repérer et mobiliser les leaders naturels du milieu	Court terme
	1.5. Constituer un comité de résidents	1.5.1. Sensibiliser les résidents à leur milieu de vie pour les amener à jouer un rôle plus actif dans la communauté	Court terme
	1.6. Soutenir le comité de résidents en vue de son maintien à long terme	1.6.1. Offrir des formations sur divers thèmes aux membres du comité afin de les outiller pour la réalisation de leurs mandats - Organiser des rencontres entre le comité de résidents et des partenaires locaux susceptibles de contribuer aux enjeux liés par exemple au logement, à l'employabilité, à la sécurité, etc. - Organiser des activités de reconnaissance pour les membres du comité de résidents	Court terme



Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
2. Favoriser l'intégration des immigrants à la société d'accueil	2.1. Bonifier le programme d'accueil et d'accompagnement des résidents dans leurs démarches d'intégration et d'insertion à la société québécoise	2.1.1. Élaborer une trousse d'accueil contenant des fiches récapitulatives sur les différents services présents dans le quartier et l'arrondissement (ex. localisation géographique, modes d'accès, horaires, description des services, clientèles, etc.) 2.1.2. Inviter les nouveaux arrivants à une activité formelle de remise de la trousse d'accueil avec service d'interprète 2.1.3. Organiser des visites guidées des ressources de l'arrondissement en autobus 2.1.4. Maintenir et renforcer les cafés-rencontres d'information et d'échanges sur les sujets qui préoccupent les résidents (santé, logement, éducation, vie quotidienne, etc.) 2.1.5. Faciliter l'accès à des cours de francisation	Court terme et en continu
	2.2. Favoriser les liens entre les nouveaux arrivants et les membres de la société d'accueil	2.2.1. Implanter un réseau de jumelage, de mentorat	Court terme et en continu



Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
3. Favoriser la participation des citoyens aux activités culturelles, de sports et de loisirs	3.1. Soutenir et renforcer les activités présentes dans le quartier	3.1.1. Élargir les plages horaires des animations au parc Poirier pour les jeunes	Court terme
		3.1.2. Promouvoir l'utilisation des installations et du chalet du parc Poirier et la participation aux activités d'animation	
		3.1.3. Soutenir la mise en oeuvre d'ateliers d'insertion pour les adolescents, intégrés aux activités du chalet (ex. Velogik)	
		3.1.4. S'assurer du maintien du camp de jour du Centre communautaire Bon Courage et de son arrimage avec la programmation des activités du parc Poirier	
	3.2. Développer de nouvelles animations et activités destinées aux jeunes, aux adultes et aux aînés	3.2.1. Organiser des événements festifs et des actions collectives dans le quartier (ex. fête de quartier au parc Poirier)	Court terme
		3.2.2. Évaluer les besoins en culture, sports, loisirs des différentes catégories d'âges de la population	
		3.2.3. Planifier et développer des activités et événements en fonction des besoins identifiés (ex: animation pour les adultes et les aînés au parc Poirier, élargissement des camps de jours aux 3-5 ans, maison de jeunes, etc.)	
	3.3. Accompagner les résidents vers des événements, activités et installations hors du quartier	3.3.1. Concevoir des outils de promotion des activités de sports, culture et loisirs disponibles dans l'arrondissement et à Montréal	Court terme
		3.3.2. Planifier des sessions de découverte des activités au Centre des loisirs, visite à la bibliothèque d'arrondissement, visite à la bibliothèque nationale du Québec, sorties dans les divers musées de Montréal	

Objectifs	Actions	Moyens	Échéancier
	3.4. Faciliter l'accès à des tarifs avantageux	3.4.1. Établir des partenariats avec les institutions pour financer l'accès des enfants aux activités de loisirs 3.4.2. Publiciser la politique de soutien financier des familles à faibles revenus pour les inscriptions aux activités du Centre des loisirs de Saint-Laurent	Court terme
	3.5. Améliorer les moyens de transport	3.5.1 Voir le champ d'intervention touchant les transport	
4. Dynamiser la vie sociocommunautaire	4.1. Consolider les acquis et la fonction d'animation portée par le Centre communautaire Bon Courage	4.1.1. Recenser les services et activités offerts par le Centre communautaire 4.1.2. Évaluer l'écart entre les besoins et l'offre existante 4.1.3. Évaluer le potentiel d'amélioration 4.1.4. Recentrer l'offre de service du Centre et l'accompagner dans la réalisation de ses activités 4.1.5. En complémentarité des actions du Centre Bon Courage, permettre aux organismes communautaires de rejoindre leurs clientèles au cœur de leur milieu de vie et d'y développer des activités	Court terme
	4.2. Favoriser les contacts entre voisins	4.2.1. Voir le champ d'action touchant l'empowerment	



Plan de revitalisation urbaine intégrée de Place Benoit
Axe 3 : Intégration sociale et communautaire

Les outils stratégiques

1. Le suivi et l'encadrement de la démarche

Un plan de revitalisation évolutif

La définition de la planification stratégique du secteur de Place Benoit pour les 10 années à venir représentait un défi de taille si l'on considère le peu de temps que le CLR et les groupes de travail ont eu pour réaliser le diagnostic et déposer le plan de revitalisation (6 mois).

De ce fait, ce plan d'action constitue un outil dynamique, appelé à être bonifié et ajusté au fil des ans. Ainsi, pour certains enjeux ciblés, il sera nécessaire d'approfondir le diagnostic par des études ponctuelles afin de préciser les projets, les étapes et les objectifs de réalisation. Pour certains axes d'intervention, les moyens d'action auront à être précisés. Il faudra en outre mobiliser des partenaires qui ne l'ont pas été au début ou en cours d'élaboration du plan d'action.

Priorisation des actions

Le CLR devra également procéder à un exercice de priorisation des actions contenues dans le plan. Cet exercice permettra de définir annuellement un sous-plan d'action.

Mise en place d'outils d'évaluation

Afin de rendre compte des résultats obtenus et des actions réalisées, des indicateurs de suivi pertinents seront identifiés pour mesurer le degré d'atteinte de chacun des objectifs du plan de revitalisation.

De plus, une étude d'impacts de la revitalisation urbaine intégrée sur les conditions de vie des résidents et sur l'évolution du quartier permettra de compléter l'évaluation de la démarche.

Encadrement de la démarche

La phase de mise en œuvre du plan de revitalisation exigera le maintien et le développement des structures de coordination et de concertation mises en place, ainsi que la contribution effective des acteurs ayant participé à la définition du plan d'action.

Il est proposé d'étudier l'éventualité de l'incorporation du Comité de coordination en OBNL (composition du CA, charte, modalités de fonctionnement, etc.)

La mobilisation et l'implication des différents partenaires du milieu seront pérennisées grâce à la mise sur pied de comités de pilotage des différents projets du plan de revitalisation.

2. Le financement

Des recherches devront être entreprises dans le but de dégager les financements et les ressources utiles pour appuyer la réalisation des actions et pour soutenir le développement des projets pour les 10 prochaines années (investissements publics et privés). Notons que des engagements financiers ont déjà été confirmés :

- 100 000\$ par année pendant trois ans avec le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Saint-Laurent (PTI 2007-2008-2009), pour l'entretien et l'amélioration du domaine public dans le secteur
- 50 000\$ spécifiquement pour la poursuite du projet de revitalisation urbaine intégrée en 2007, et ce dans le cadre de la démarche de planification stratégique de l'arrondissement
- 45 000\$ de Centraide pour l'embauche d'un agent de mobilisation sur le terrain
- 30 000\$ de la Direction de la santé publique (DSP) pour des initiatives favorisant le développement d'un milieu de vie sécuritaire

D'autres perspectives de financement provenant de la Ville de Montréal sont également à considérer afin de soutenir la réalisation d'actions pour l'année 2007-2008 :

- 105 000 \$ spécifiquement attribués à la démarche de revitalisation urbaine intégrée
- 25 000 \$ issus du Contrat de Ville

3. La participation des citoyens

La mobilisation citoyenne constitue la pierre angulaire de la réussite de la revitalisation. La participation des résidents de Place Benoit aux projets de revitalisation est primordiale. Pour les accompagner dans la prise en charge de leur milieu de vie, une intervenante de milieu a d'ores et déjà été engagée.

4. La communication

Un plan de communication ayant pour objectif d'accroître la visibilité de la démarche et des actions de la RUI au sein de la communauté devra être défini. Il devra notamment prendre en considération le développement d'outils de promotion et d'échanges d'information (site Internet, publication d'un document synthèse du plan de revitalisation, bulletin périodique de la RUI, couverture médiatique locale, etc.).

Nous souhaiterions également documenter la démarche sous forme audio-visuelle, et suivre ainsi l'évolution du quartier grâce à la création d'une banque d'images photos et vidéos, d'un recueil de témoignages des artisans de la revitalisation.

> Annexe 1

Composition du Comité local de revitalisation

Note : Les membres du comité de coordination sont identifiés par un astérisque.

Mohsen Bishai, chef de division
Division des permis et inspections
Arrondissement de Saint-Laurent

Patricia Bittar, M.Sc.
Conseillère de la Ville pour le district
de Norman-McLaren et conseillère
associée aux services aux citoyens
Arrondissement de Saint-Laurent

Geneviève Bouchard,
chargée de communications
Division des communications
Arrondissement de Saint-Laurent

Michel Boudreau,
conseiller en développement communautaire*
Division de la culture, des loisirs
et du développement social
Arrondissement de Saint-Laurent

Marc Brûlé, directeur de la liaison
communautaire
Moisson Montréal

Ève-Isabelle Chevrier, coordonnatrice*
Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent

Lucile Dubois
Chargée de projet revitalisation urbaine intégrée
Place Benoit

Abdou Lat Fam, organisateur communautaire*
CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent

Éliane Gabbay, conseillère en développement
des partenariats
**Ministère de l'Immigration
et des Communautés culturelles**

Marc Grignon, directeur
Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent

Kamel Harrouche, inspecteur
Division des permis et inspections
Arrondissement de Saint-Laurent

Mazen Houdeib, directeur général
**Regroupement des organismes du Montréal
ethnique pour le logement**

Louise-Hélène Lefebvre, chef de division*
Division de la culture, des loisirs et du
développement social
Arrondissement de Saint-Laurent

Danielle Malkassoff, directrice adjointe
École Katimavik/Hébert

Jean-Bosco Nzitonda
Résident de Place Benoit

Éric Paquet, chef de division
Division de l'aménagement urbain
Arrondissement de Saint-Laurent

Johann Pélage, agent de développement
économique
Développement économique Saint-Laurent

Charles Perreault, inspecteur
Division des permis et inspections
Arrondissement de Saint-Laurent

Robert Petit, directeur général
**Chambre de commerce et d'industrie
de Saint-Laurent**

Philippe Plourde, coordonnateur par intérim*
Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent

Malika Rahmani, directrice*
Centre des femmes de Saint-Laurent

Jean-Jacques Roy
Résident de Place Benoit

Ghislaine Vandal, directrice
Direction de la culture, des sports,
des loisirs et du développement social
Arrondissement de Saint-Laurent

Dayonn Vann, directrice*
**Centre communautaire Bon Courage
de Place Benoit**

> Annexe 2

Composition des groupes de travail thématiques

Axe 1: Cadre de vie

Groupe de travail 1: Logement

Nom	Organisme
Kamel Harrouche	Division des permis et inspections Arrondissement de Saint-Laurent
Mohsen Bishai	Division des permis et inspections Arrondissement de Saint-Laurent
Charles Perreault	Division des permis et inspections Arrondissement de Saint-Laurent
Abdou Lat Fam	CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
Mazen Houdeib	ROMEL
Dona Daher	ROMEL
Lise Lacombe	Division de la culture, des loisirs et du développement social Arrondissement de Saint-Laurent
Jean-Jacques Roy	Résident de Place Benoit

Groupe de travail 2: Aménagement urbain, transports, circulation, environnement et services de proximité

Nom	Organisme
Meriem Aktouche	Division de l'aménagement urbain Arrondissement de Saint-Laurent
Éric Paquet	Division de l'aménagement urbain Arrondissement de Saint-Laurent
Gaby Beaulac	Division des parcs, des espaces verts et de l'environnement Arrondissement de Saint-Laurent
Caroline Ledoux	Division de la mécanique, des bâtiments et de l'éclairage des rues Arrondissement de Saint-Laurent
Robert Horvath	Éco-quartier Saint-Laurent
Richard Dugas	Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent (projet Velogik)
Jean Bosco Nzitonda	Résident de Place Benoit

Groupe de travail 3: Sécurité urbaine

Piloté par le Centre des femmes de Saint-Laurent dans le cadre d'un projet spécifique financé par la Direction de la santé publique.

Axe 2: Dynamisme économique et employabilité

Groupe de travail 4: Développement économique, employabilité, insertion professionnelle et formation

Nom	Organisme
Johann Pélage	Développement économique Saint-Laurent
Malika Rahmani	Centre des femmes de Saint-Laurent
Marc Brûlé	Moisson Montréal
Jean-Jacques Roy	Résident de Place Benoît
Robert Petit	Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent
Marc Grignon	Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent
Michel Boudreau	Division de la culture, des loisirs et du développement social Arrondissement de Saint-Laurent





Axe 3: Intégration sociale et communautaire

Groupe de travail 5: Sécurité alimentaire, santé, développement sociocommunautaire, réussite scolaire et parentalité

Nom	Organisme
Ève-Isabelle Chevrier	COSSL
Abdou Lat Fam	CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
Maria-Elena Antunez	Division de la culture, des loisirs et du développement social Arrondissement de Saint-Laurent
Dayonn Vann	Centre communautaire Bon Courage
Zakary Rhissa	Moisson Montréal
Danielle Malkassoff	École Katimavik/Hébert
Geneviève Bouchard	Division des communications Arrondissement de Saint-Laurent
Jennifer-Anne Forgues	Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent

Groupe de travail 6: Empowerment et accessibilité aux services

Nom	Organisme
Éliane Gabbay	MICC
Laurence Oberson	Division de la culture, des loisirs et du développement social Arrondissement de Saint-Laurent
Louise-Hélène Lefebvre	Division de la culture, des loisirs et du développement social Arrondissement de Saint-Laurent
Jean-Jacques Roy	Résident de Place Benoit
Danielle Thériault	CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
Sarah Guilbault	Intervenante de milieu Place Benoit

Acronymes

CA:	Conseil d'administration
CARI:	Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants
CCBC:	Centre communautaire Bon Courage
CCI:	Chambre de commerce et d'industrie
Cégep:	Collège d'enseignement général et professionnel
CLSC:	Centre local de santé communautaire
CJE:	Carrefour jeunesse emploi
CLE:	Centre local d'emploi
CLR:	Comité local de revitalisation
CN:	Canadien National
COSSL:	Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent
CPE:	Centre de la petite enfance
CSSS:	Centre de santé et de services sociaux
DSP:	Direction de la santé publique
MICC:	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
OBNL:	Organisme à but non lucratif
OSBL:	Organisme sans but lucratif
PTI:	Programme triennal d'immobilisations
ROMEL:	Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement
RUI:	Revitalisation urbaine intégrée
SARCA:	Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement
SHDM:	Société d'habitation et de développement de Montréal
STM:	Société de transport de Montréal
YMCA:	Young Men's Christian Association

